

Signes de qualité - Aide à la certification

Accompagner à la certification des produits locaux sur les signes officiels de la qualité.

Modalités de l'aide

Convention Agence rurale/ Organisme de Défense et de Gestion (ODG) du Signe de Qualité et d'Origine (SIQO) concerné.

Prise en charge des certifications :

- 100% pour la certification initiale et le renouvellement
- 80% pour le suivi

Pièces justificatives à fournir

- Facture d'audit
- Rapport d'audit
- RIB

Autre aide

Participation financière à l'animation des ODG, à la communication et à des actions sur les signes de qualité.

Date limite de reception : 13 décembre 2024

Elsa MORLET

Chargée de mission

 [260960](tel:260960)

 contact@agencerurale.nc